

Égalité et marginalisation

— Le dossier des conservateurs de Doug Ford —

Les conservateurs de Doug Ford ciblent systématiquement les personnes marginalisées et élargissent les inégalités traditionnellement bien établies qui existent pour ces groupes. Par l'entremise du budget, de politiques fiscales et d'autres lois, ils augmentent les obstacles structurels pour les possibilités (par exemple : économiques, emploi, santé, éducation, logement, etc.).

Les conservateurs de Doug Ford ciblent ces groupes parce que, souvent, des systèmes d'oppression empêchent les groupes marginalisés de se défendre efficacement eux-mêmes. Bien que les conservateurs de Doug Ford affirment qu'ils sont « là pour le peuple », leurs politiques bénéficient souvent seulement à une catégorie spécifique de personnes : des hommes plus âgés, blancs, cisgenres, non handicapés et hétérosexuels.

Les politiques de marginalisation des conservateurs de Doug Ford reflètent les données démographiques restreintes des membres de leur cabinet qui prennent ces décisions. Leur cabinet est composé de députés provinciaux qui sont à 7 % racisés et à 32 % des femmes, sans aucune femme racisée au sein du cabinet.

Agissez : dites aux conservateurs de Doug Ford que vous soutenez...



Envoyez un message à votre député provincial à www.communitiesnotcuts.ca



L'égalité

au cours de la première année au pouvoir des conservateurs de Doug Ford

- 1** Les attaques contre les travailleurs du secteur public : le projet de loi 124 (Loi visant à mettre en œuvre des mesures de modération concernant la rémunération dans le secteur public de l'Ontario) est une attaque directe contre les pratiques plus égalitaires en matière de rémunération du secteur public qui aident à réduire l'écart de rémunération pour les femmes, les travailleurs racisés et les travailleurs à faible revenu.
- 2** Les attaques contre le salaire minimum à 15 \$: une attaque directe contre les travailleurs racisés, les femmes et les récents immigrants qui sont largement sur-représentés dans les emplois au salaire minimum. Les travailleurs racisés ont 47 pour cent plus de chances d'occuper un emploi au salaire minimum que la population totale et les récents immigrants ont deux fois plus de chances d'occuper un emploi au salaire minimum.
- 3** Les ministères : ils ont démantelé les quatre sous-comités de la Direction générale de l'action contre le racisme, qui incluaient la lutte contre le racisme à l'égard des Noirs, la discrimination à l'égard des Autochtones, l'islamophobie et l'antisémitisme.
- 4** Le maintien de l'ordre : de nouveaux fonds pour la santé mentale sont détournés pour augmenter les forces de police. Cela entraînera davantage de criminalisation et d'incarcération des travailleurs à la peau noire et brune.
- 5** Les Autochtones : une coupure de 8 pour cent cette année et une coupure de 27 pour cent l'an dernier. Jumelées à l'élimination du Fonds culturel autochtone et à une annulation des sessions d'écriture du programme de la Commission de vérité et réconciliation sur le programme d'éducation autochtone.
- 6** L'aide juridique : des compressions budgétaires de 30 pour cent annoncées cette année et une interdiction par le gouvernement pour qu'Aide juridique Ontario utilise les fonds provinciaux pour les services aux immigrants et aux réfugiés.